



APPELS À PROJETS
— 2021 —
DU DÉPARTEMENT
en faveur de
la Transition Écologique



LE DÉPARTEMENT

meuse

Le **Département** s'engage dans la **transition écologique** afin d'accompagner les collectivités meusiennes à travers un dispositif innovant et ambitieux d'appels à projets.



EAU

APPEL À PROJETS N°1

**Adaptation au changement climatique,
sécurisation de l'alimentation en eau potable**



Objectif

Sécuriser l'alimentation en eau potable des collectivités en cas de défaillance de la ressource et promouvoir les économies d'eau



Bénéficiaires

Les communes ou leurs groupements compétents en matière d'eau potable



Taux d'aide maximal

50% du montant des opérations éligibles dans la limite d'une subvention de **20 000 €** par dossier



Budget alloué

75 000 €



Date de dépôt des dossiers

avant le 30 juin 2021



Exemples

Aménagements d'ouvrage pour faciliter le citernage, équipements de citernage, programme groupé d'achats de récupérateurs d'eau de pluie...

Ce dispositif d'aide a vocation à « **faire de la Meuse
un modèle de Transition écologique
en milieu rural** ».



EAU

APPEL À PROJETS N°2

**Autosurveillance des stations
de traitement des eaux usées**



Objectif

Mettre aux normes réglementaires
l'autosurveillance des stations d'épurations
afin de mieux préserver les cours d'eau



Bénéficiaires

Les communes ou leurs groupements compétents
en matière d'assainissement collectif



**Taux d'aide
maximal**

50% du montant des opérations
éligibles dans la limite d'une
subvention de **10 000 €** par dossier



Budget alloué

60 000 €



**Dates de dépôt
des dossiers**

- 1^{ère} session : **avant le 31 mai 2021**
- 2^{ème} session : **avant le 15 septembre 2021**



Exemples

Instrumentation d'équipements (déversoirs
d'orage, canal venturi...) : sondes, capteur,
télégestion liée...

Il s'inscrit dans la démarche
départementale de transition écologique
initiée avec les PETR du territoire.



BIODIVERSITÉ

APPEL À PROJETS N°3

Préservation et rétablissement de la continuité écologique sur les cours d'eau



Objectif

Préserver ou rétablir la continuité écologique des
cours d'eau afin d'améliorer leur qualité



Bénéficiaires

Communes et leurs groupements*

** Les associations agréées pour la Pêche et la protection
des milieux aquatiques et leur fédération départementale
sont aussi éligibles.*



Taux d'aide maximal

30% du montant des opérations
éligibles dans la limite d'une
subvention de **20 000 €** par dossier



Budget alloué

40 000 €



Date de dépôt des dossiers

avant le 30 juin 2021



Exemples

Effacement ou arasement partiel d'un ouvrage
hydraulique, création d'une passe à poisson...



BIODIVERSITÉ

APPEL À PROJETS N°4

Végétalisons nos communes



Objectif

Accompagner la végétalisation des espaces publics (arbres et haies) afin de favoriser la biodiversité et la captation du carbone



Bénéficiaires

Communes*

** Hormis celles engagées dans une démarche de redynamisation urbaine « bourg centre » (Bar-le-Duc, Verdun, Vaucouleurs, Commercy, Saint-Mihiel, Stenay, Ligny-en-Barrois et Montmédy)*



Taux d'aide maximal

50% du montant des opérations éligibles dans la limite d'une subvention de **5 000 €** par dossier



Budget alloué

50 000 €



Date de dépôt des dossiers

avant le 30 juin 2021



Exemples

Implantation d'arbres et de haies (fourniture et pose), vergers publics...



BIODIVERSITÉ

APPEL À PROJETS N°5

Forêt de demain



Objectif

Protéger les forêts communales en implantant de nouvelles essences qui demain sauront résister aux impacts du changement climatique



Bénéficiaires

Communes



Taux d'aide maximal

40% du montant des opérations éligibles dans la limite d'une subvention de **10 000 €** par dossier



Budget alloué

50 000 €



Date de dépôt des dossiers

avant le 30 juin 2021



Exemples

Travaux de préparation, achat et implantation des plants, travaux de protection...

Règlements et dossiers de candidature téléchargeables sur meuse.fr > rubrique *Transition écologique*



DÉCHETS

APPEL À PROJETS N°6

Prévention des déchets



Objectif

Améliorer la gestion des déchets en soutenant des opérations exemplaires en matière de prévention des déchets



Bénéficiaires

Les communes ou leurs groupements compétents en matière de gestion des déchets



Taux d'aide maximal

50% du montant des opérations éligibles dans la limite d'une subvention de **10 000 €** par dossier



Budget alloué

75 000 €



Date de dépôt des dossiers

avant le 30 juin 2021



Exemples

Équipements pédagogiques, matériels de collecte spécifiques, promotion du compostage domestique...

Informations complémentaires :
Direction de la transition écologique
03.29.45.77.63

APPEL À PROJETS N°7

Développement des énergies renouvelables



Objectif

Accompagner les collectivités dans la transition écologique en finançant des opérations ponctuelles de production d'énergies renouvelables sur les bâtiments publics existants



Bénéficiaires

Les communes ou leurs groupements



Taux d'aide maximal

25% du montant des opérations éligibles dans la limite d'une subvention de **12 500 €** par dossier



Budget alloué

75 000 €



Date de dépôt des dossiers

avant le 30 juin 2021



Exemples

Solaire photovoltaïque < 3 KWc, solaire thermique < 25 m², Chaudière biomasse < 50 kW...